

Amiens, le 14 février 2026

MESSAGE AUX CATHOLIQUE DU DIOCESE D'AMIENS.

Chers amis,

Après le Sénat, qui a voté contre, la proposition de loi sur l' « aide active à mourir » est revenue à l'Assemblée nationale. Ce texte actuellement débattu entraîne clairement notre pays sur la voie de l'euthanasie et du suicide assisté.

Loin de l'unanimité espérée par certains, ce sujet suscite d'immenses inquiétudes et de vives oppositions, de la part de très nombreux soignants, patients, personnes âgées ou avec un handicap. Les évêques de France se sont largement exprimés sur le sujet, en rappelant avec force la dignité inaliénable de toute vie humaine et en invitant à accompagner la vie jusqu'au bout par le développement massif des soins palliatifs sur tout le territoire : « *On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort.* »

En communion avec les évêques de France, et le pape Léon XIV qui nous appelle à « *défendre la dignité intrinsèque de toute personne humaine alors même que notre monde peine à trouver une valeur à la vie humaine, même en sa dernière heure* », **je vous invite à vivre une journée de prière et de jeûne le 20 février, premier vendredi de Carême**, pour que, par le jeûne et la prière, **nous nous rendions toujours plus disponibles au don de l'Esprit et que les consciences de tous, libres de toute idéologie et précipitation, soient éclairées en vue du bien commun.** Dans notre marche vers Pâques, où nous fêtons la victoire de la vie sur la mort, je vous assure de ma prière.

+ Gambety.

Evêché - Maison diocésaine St François de Sales

384 rue Saint Fuscien BP 43008 - 80030 Amiens Cedex 1

03 22 71 46 12 - eveque@diocese-amiens.com - www.catho80.com